

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Désignation d'une secrétaire de séance

1 DOCUMENT - Publié le 21 décembre 2023

CIAS
 Communauté d'Agglomération Intercommunale de la Vallée de la Seine

Conseil d'Administration
 Séance du 21 décembre 2023 à 19h00

N° d'acte de Grand Lac, suite Charte de l'Etat 1982 (sauf pour les articles 17 et 18 de la Charte)

NUMÉRO DE LA DÉLIBÉRATION	OBJET	STATUT	REMARQUES
1	Motion de M. L. L.		
2	Motion de M. L. L.		
3	Motion de M. L. L.		
4	Motion de M. L. L.		
5	Motion de M. L. L.		
6	Motion de M. L. L.		
7	Motion de M. L. L.		
8	Motion de M. L. L.		
9	Motion de M. L. L.		
10	Motion de M. L. L.		
11	Motion de M. L. L.		
12	Motion de M. L. L.		
13	Motion de M. L. L.		
14	Motion de M. L. L.		
15	Motion de M. L. L.		
16	Motion de M. L. L.		
17	Motion de M. L. L.		
18	Motion de M. L. L.		
19	Motion de M. L. L.		
20	Motion de M. L. L.		
21	Motion de M. L. L.		
22	Motion de M. L. L.		
23	Motion de M. L. L.		
24	Motion de M. L. L.		
25	Motion de M. L. L.		

Adopté à l'unanimité.

Le Président du CIAS Grand Lac
 M. L. L.

Le Secrétaire du CIAS Grand Lac
 M. L. L.

Adopté le 21 décembre 2023

Le Président du CIAS Grand Lac
 M. L. L.

Le Secrétaire du CIAS Grand Lac
 M. L. L.

La présente délibération est déposée à la Mairie de Grand Lac pour être publiée sur le site de la Communauté d'Agglomération Intercommunale de la Vallée de la Seine.



2023-12-21_DELIB101.PDF

[TÉLÉCHARGER](#) | (PDF, 146,4 KO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.